

# Communiqué

pour diffusion immédiate

## La vente pour taxes reportée au 23 septembre dans la MRC de Drummond

Le 2 juin 2021 – La MRC de Drummond désire informer la population que la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (vente pour taxes) prévue le jeudi 10 juin à la salle du conseil de la MRC est reportée au 23 septembre prochain.

L'impossibilité d'assurer le respect des règles de distanciation physique lors de cette activité ouverte au grand public explique cette décision.

Rappelons qu'en vertu de la loi, la MRC de Drummond a la responsabilité de percevoir, au bénéfice des municipalités locales de son territoire régies par le Code municipal du Québec, les taxes impayées des contribuables.

La MRC est désolée des inconvénients que la situation peut causer et compte sur de nouveaux allègements aux mesures sanitaires dans les prochaines semaines pour rendre possible la tenue de l'activité le 23 septembre.

-30-

Information : Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
[jdufresne@mrcdrummond.qc.ca](mailto:jdufresne@mrcdrummond.qc.ca)  
819 477-2230, poste 123